

Règlement sur la sécurité des produits (UE) 2023/988

Informations clients Astemo Aftermarket Germany GmbH

Le règlement sur la sécurité générale des produits (RSGP) est en vigueur dans l'UE depuis le 13 décembre 2024.

La base juridique du RGPD est le règlement de l'UE n° 2023/988. Le règlement RSGP, qui est entré en vigueur le 13 décembre 2024, a été publié au Journal officiel de l'Union européenne le 10 mai 2023. Depuis lors, le règlement RSGP est directement et également contraignant dans tous les États membres de l'UE, sans qu'une mise en œuvre nationale soit nécessaire et sans qu'il soit nécessaire de le mettre en œuvre au niveau national.

L'objectif du règlement RSGP est de garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine. Astemo Aftermarket Germany GmbH considère que cet objectif social fondamental est hautement souhaitable et indispensable. C'est pourquoi les décisions et les actions commerciales de Astemo Aftermarket Germany GmbH sont toujours contrôlées sous l'angle de la sécurité des produits.

Dans notre propre intérêt et pour garantir un niveau élevé de sécurité des produits, nous avons suivi de près la mise en œuvre du règlement RSGP et les exigences qui en découlent.

Nous fabriquons et vendons des produits conformes au RSGP. Indépendamment du RSGP, nos produits ont toujours été soumis aux exigences de qualité les plus strictes et les plus élevées. La documentation technique et les analyses de risque internes sont créées pour la qualité, la fonctionnalité et la sécurité des produits. **Des solutions sont développées pour les produits existants qui ne sont pas compatibles avec le RSGP afin qu'ils ne soient que temporairement indisponibles.**

Il est possible de nous contacter directement. Le nom et l'adresse de l'entreprise, ainsi que l'adresse électronique, l'URL ou les QR codes sont imprimés sur l'emballage.

Des avertissements dans les langues concernées et des pictogrammes d'avertissement sont apposés sur l'emballage ou sur un autocollant ou une étiquette multicouche afin de mettre en évidence les risques éventuels liés à une utilisation incorrecte.

Si le produit relève de la directive sur les machines, de la directive sur la sécurité des produits ou d'autres réglementations CE, le marquage « CE » est apposé de manière visible sur l'emballage et/ou le produit.

À des fins de traçabilité, un code de date est apposé sur le produit afin que la pièce puisse être identifiée/suivie en cas d'éventuels rappels ou problèmes de qualité.

Si le produit doit être homologué par l'Office fédéral allemand des transports motorisés (KBA), le numéro d'homologation est imprimé sur le produit lui-même.

Dans le cas d'un produit important pour la sécurité, des instructions d'installation sont fournies ou peuvent être consultées au moyen d'un QR code.

Des informations techniques sur nos produits sont disponibles, par exemple, dans les notices d'utilisation, les instructions d'installation, sur notre chaîne YouTube ou à l'adresse www.my-cardictionary.com.

En tant que Astemo Aftermarket Germany GmbH, nous vous assurons que nous sommes conscients des obligations résultant de la réglementation RSGP et que nous continuerons à respecter les exigences légales à l'égard de nos clients. du règlement RSGP et que nous continuerons à remplir toutes les exigences légales dans ce contexte. dans ce contexte.